L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1889.

Courses vélocipédiques.

Le goût du vélocipède se répand un peu partout; aux Etats-Unis surtout. Il n'y aurait un jour le vélocipédiste M. Stevens—et nous avons bien retenu son nom—qui s'était proposé de faire le tour du monde—ou à peu près—sur un bicycle et qui se passa cette fantaisie. Il a raconté ce voyage dans une série d'articles pleins d'intérêt.

Les Associations de bicyclistes existent un peu partout sur le continent américain; ici, comme ailleurs, nous les retrouvons.

L'une de celles-là, *League of American Wheelmen*, division de la Louisiane, possède des membres montant supérieurement leur monture moderne et le passetemps est si attrayant, si hygiénique aussi, que ce Club reçoit continuellement de nouvelles adhésions. Il est fort bien composé et l'on s'y amuse beaucoup, sans que le plaisir soit coûteux.

Ce Club qui s'est organisé il y a cinq ans, se propose de donner une exhibition le samedi 14 septembre au Parc Audubon. On mettra là en ligne les meilleurs cavaliers de la société et l'on peut compter que les luttes seront chaudes. Ici il ne s'agit pas d'une fièvre de paris, de forts enjeux à engager; non. Ces jeunes gens font de l'art—s'en est quelqu'un—par amour de l'art, parce qu'ils sont passionnés de cette sorte d'équitation.

Celle-là, d'ailleurs, n'offre guère de dangers.

Les chutes sont rares sur le champ de cette course et quand elles surviennent, le cavalier désarçonné se relève toujours sans lésion, ou tout au moins avec des atteintes insignifiantes.

Le tournoi du 14 septembre sera le cinquième donné par la *League of American Wheelmen* et l'on nous assure qu'il sera brillant. Les coureurs seront en bon nombre.

La fête est complimentaire et le club n'a pas été avare de ses invitations; nous le remercions de celles qu'il a fait parvenir à l'*Abeille*. Les courses commenceront à trois heures de l'après-midi.

West End.

Le West End annonce pour ce soir un concert dont le programme est composé avec un goût tout artistique.

Le public qui sait que nous touchons à la clôture de cette saison d'été, semble se montrer plus empressé que jamais. Chaque jour longues sont les files de trains et chaque jour les chars en sont occupés à chacun des départs. Si bien que, vers 7 ou 8 heures, vous êtes certain de rencontrer là-bas société nombreuse.

Ce n'est pas toujours avec complète sécurité qu'on se rend dans les lieux d'amusements publics à ciel ouvert; il fleurit ici une détestable engeance, celle des *hoodlums*, qui les troublent trop fréquemment.

Mais il paraît que cette engeance là ne se transplante point au West End; elle n'y serait pas dans son élément. On y veut avant tout la tranquillité et ceux qui aiment à la troubler ne fréquentent pas cette station. Ils savent que s'ils s'y livraient à leurs pratiques aimées, la chose ne serait pas tolérée et qu'on leur imposerait bientôt une sortie prestissimo.

Nous ne saurons trop complimenter en cela les directeurs du chemin de fer; ils savent qu'ils ont pour premier devoir de faire respecter leur public; ce devoir ils l'ont fidèlement rempli, tout le long de cette saison d'été.

On s'en souviendra à la saison prochaine.

La dernière soirée musicale du dimanche devant avoir lieu dimanche prochain, nous croyons savoir que, pour cette occasion, on prépare un programme exceptionnel. L'attrait sera donc vif sous le rapport artistique. Mais ce n'est point là la seule considération qui amènera la foule au West End. Le public se souvient; il voudra témoigner, dans cette soirée, en quelle estime il tient et M. Lenfant et les artistes que conduit l'excellent chef.

Lors de l'ouverture, ce public leur en donna des bravos de confiance; il renouvellera ces bravos à la clôture, mais cette fois bien motivés, justifiés par le succès.

Cette soirée de dimanche prochain sera donc intéressante à tous égards.

L'Orphéon Français.

La fête de l'Orphéon Français, empêchée dimanche dernier par le mauvais temps de la matinée, a été renvoyée à dimanche prochain 8 septembre.

Or, comme dans le programme de cette fête figurait un feu d'artifice, empressons-nous d'écrire que les organisateurs étant hommes de précautions, n'ont pas laissé leur poudre se mouiller.

Donc la partie pyrotechnique demeure au programme et dimanche on en aura le très attrayant spectacle. On sait que l'un des motifs traité par l'artificier, pour l'occasion, est la vue des chutes du Niagara. Ceci est un épisode de la fête de nuit. Dans la journée il y aura piquenique, jeux variés, concert. Le soir, outre le feu d'artifice, concert vocal et instrumental et bal.

C'est à l'Hôtel Washington de Milneburg, que le tout aura lieu. Rendez-vous est pris pour trois heures; avis aux invités.

—Les nouvelles que nous recevons du juge Edouard Bermudez, Chief Justice de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, continuent d'être très favorables. Il est probable que l'éminent magistrat sera de retour à la Nouvelle-Orléans vers le 20 octobre.

Le "statu quo" garanti en Europe.—Le *Journal des Débats* nous apporte la dépêche particulière suivante: "La *Riforma*, de Rome, constate dans un article de fond que la situation de l'Europe est désormais fixée, le *statu quo* étant garanti par quatre grandes puissances. On peut se demander contre quel danger on se prémunit. En ce moment, on travaille à fortifier le détroit de Messine, où cependant, le roi ne compte pas s'arrêter."

Quels sont les gens qui ont le double privilège de se passer de baromètres, et de n'être jamais sans le sou?
—Ce sont les tanneurs! ils ont la connaissance du tan, et le tan, c'est de l'argent!

Calino arrive à Paris avec de nombreux amis. Il leur donne rendez-vous à l'exposition.
—Mais, demandent ceux-ci, comment nous retrouverons-nous?
—C'est vrai. Ah! ajoute Calino, saisi d'une inspiration subite, je porterai un changement de forme!

A la Sorbonne:
L'examinateur.—Dites-moi, monsieur, d'où vient l'usage de loger la vérité dans un puits?
L'élève.—De ce qu'elle est toujours altérée.
Le candidat est "blackboulé."

Un acheteur rentre dans un magasin:
—Ne vous ai-je pas donné, à l'instant, une pièce de vingt francs pour vingt sous?
Le boutiquier, sans hésiter:
—Non, monsieur.
—Ah! c'est que j'avais une pièce fausse que je ne retrouve plus.
Le boutiquier, avec précipitation:
—Attendez, je vais voir encore une fois.

Un fonctionnaire, revenant des colonies, est assailli de questions sur les mœurs du pays, ses habitudes, son régime.
—Enfin, cher monsieur, demande une dame, que mangiez vous au Tonquin?
Le fonctionnaire, légèrement impatienté:
—Mes appointements, madame.

On parle d'un jeune ménage qui, uni sous les plus heureux auspices, en est déjà réduit à demander le divorce.
—C'est encore heureux qu'ils se soient mariés ensemble, fait observer le marquis de Cabanes.
—Pourquoi cela?
—Parce que, s'ils s'étaient mariés chacun de leur côté, au lieu d'un mauvais ménage, cela en aurait fait deux.

La flatterie est parfois ingénieuse. Sarah Bernhardt reçoit, l'avis suivant: "Vous êtes prié de passer chez Me X......notaire, pour affaire d'héritage." Après quelques hésitations, l'illustre artiste se rend chez le tabellion, qui [illegible]
"Madame, j'ai l'honneur de vous annoncer que vous avez hérité du talent de Rachel!"

[illegible]
PEERLESS DYES [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 Sept. 1889.—Indications: Pour la Louisiane: pluies locales, pas de changement décidé dans la température, vents du sud.

Température du 3 septembre 1889. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 241 rue du Canal, [illegible]

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Sebastian Lorino à Mlle H. Rochant.
August F. Knabe à Mme Veuve Charles Lang.
Bonito Stevens à Mlle Catalina Prats.

Naissances.
Mme Calhoun B. Fluger, une fille.
Mme James Lawton, une fille.
Mme Armand Gahaben, une fille.
Mme David Brahier, une fille.
Mme Nicholas Weil, un garçon.
Mme Albert L. Friedrich, un garçon.
Mme B. P. Dameron, un garçon.
Mme Kenneth E. Gordon, un garçon.
Mme Leo F. Kaller, une fille.
Mme Dedricks, une fille.
Mme Charles Byrnes, un garçon.
Mme Adam Schneider, un garçon.

Décès.
Edward Shelor, 12 jours, 246 rue Nord Rocheblave.
Beatrice A. Ramer, 36 heures, 413 rue Sud Liberté.
Mlle Alice Dickenson, 20 ans, rues Claiborne et Clio.
Antonio Allen, 7 ans, 104 rue Jena.
Albert J. Horst, 11 heures, 57 rue Pleasant.
Barbara Cook, 3 mois, 326 rue Barracks.
Ernest Hinnee, 10 ans, 27 rue Toledano.
Enfant du sexe masculin de Mme John Meyer, 3 jours, rues Flood et Morales.
Mary Howard, 35 ans, rues Gravier et Prieur.
Mlle Maggie Farrell, 19 ans, 165 rue Polymnie.
Mary Hench, femme de John Smith, 42 ans, 453 rue Decatur.
Mary Ritten, veuve de Henry Isemberg.
Wesley C. Capers, 37 ans, 595 rue Dauphine.
Antoine St-Armand, 84 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Johanna Bertha Pfoger, 2 mois, rues Robertson et Mandeville.
Louis H. Scheidler, 2 ans, 153 rue Gasquet.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme P. Haag à Mme M. Schonfele, un terrain borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, $1,000.

P. Debetta à C. Pietzo, un terrain borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, $1,400.

Wm N. Grunewald au American Missionary Association, trois terrains bornés par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Tonti, $4,400.

Mme M. Volckman au American Homestead Company, un terrain borné par les rues Clara, Cypress, Magnolia et Julie, $672.

American Homestead Company à Mme M. M. Karstendick, la propriété ci-dessus, $800.

Cour Civile.—Mlle Clara Banquais demande l'émancipation.

Jose P. Martinez contre A. Schoffins pour être mis en possession de certaine propriété.

Mme M. Applegate contre E. Dobell pour $135.

John H. Florence contre A. Taylor pour $350.

Mme Elton contre Jos. James pour $1000.

H. S. Jackson contre Wm. Saunders pour $600.

Cour Criminelle.—Section A.—Grand Jury.

Thos. J. Woodward, foreman; Benj. O. Oliver, Geo. W. Young, John C. Baker, William A. Bres, Hy. B. Carroll, Michael Dowling, W. H. Ellis, Jas. J. Johnson, C. Hirsch, Sam'l D. Fearing, Peter L. Raymond, John S. Anderson, Gaston Villars, C. W. Nolting, John C. Koper.

Petit Jury.

Wm. E. Kirk, Wm. Conseil, Henry Kimler, J. G. Cocker, Frank G. Christian, George W. Cooper, Robt. Communy, Henry Daspit, Christopher Darsam, Milton P. Doalint, Henry P. Davis, Charles A. Dinkel, Charles Ewing, Henry W. Finck, Albert D. Hofeline, Frank P. Gravely, G. W. Howard, Léon G. Gilbert, H. C. Mackie, Edw. M. LeBourgeois, Geo. Scoeff, Jr., Francis T. Ople, Francis Léon, Jr., Michael Cahn, Hypolite Ravain, Arthur H. Cormier, Hypolite Toseo, Boyle L. Henderson, H. L. Lasage, Charles S. Pitcher, Frank Giefers, Robert Gottschalk, Daniel Geary, John Ferry, John E. Ellzardi, Jacob Darsam, Jr., H. Charizny, Simon W. Boehm, Frederick Boihem, Bernard P. Boswell, H. J. Weber, Charles E. Todd, Frank G. Quirk, Wm. H. Hayes, Albert Hackenmuller, Anthony Leviste, Frank X. Becker, John R. Turley, F. Sancho, Frank Kennedy, Anthony Montelione, Henry Clarene, Ellis Edgar, Ed. A. White.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le conseil s'est réuni hier soir en séance hebdomadaire, sous la présidence du maire. 32 membre présents. Lecture est donnée du Message du Maire, ainsi conçu:

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de Ville, 2 septembre 1889.
Au Conseil:
1. Le Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 31 août 1889.
2. Rapport du commissaire des travaux publics.
3. Pétition de J. H. Peting pour obtenir le remboursement d'une amende de $50.
4. Pétition de MM. Bulman & Cie pour obtenir l'autorisation d'établir une machine à vapeur dans leur local.
Jos. A. Shakspeare, Maire.

Le maire, dans un message spécial, annonce que conformément à une récente motion du Conseil, il s'est entendu avec M. Henriquez pour la défense de l'agent Schultz qui a tué Steph Spriger. Ses honoraires devant être de $300, le maire demande l'adoption d'une ordonnance permettant de faire face à ce paiement. Référé au comité des finances.

Les sœurs du Couvent du Bon Pasteur demandent que leur asile soit mis sur le même pied que la Maison de Refuge des garçons.

En ce qui concerne l'adoption à la dernière séance du comité, des offres de Pat Keegan pour le curage des canaux Toulouse, Galvez et Broad, la Louisiana Swamp Land and Reclamation Co. déclare qu'elle a soumis son offre en bloc, laquelle s'élève à $19,500 au lieu de $20,860. La lettre est simplement reçue.

La Firemen's Charitable Association appelle l'attention du Conseil sur le mauvais état de la station de la Compagnie Pelican No 1. Référé au comité d'ordre public.

Le commissaire *pro tem.* des travaux publics annonce que l'ordonnance relative à l'enlèvement des herbes, devant les portes, est généralement observée.

Les piles du quai du S. P. RR. sont en partie enlevées; le chemin coquillier de la rue du Canal est en bon état; les fossés sont détruits par les bestiaux errants, principalement dans les 3me et 5me districts; les prisonniers de la prison de paroisse font de bon ouvrage et sont bien disciplinés.

Le comité d'éclairage et d'incendie propose d'accorder un congé aux chefs de pompiers O'Conner, Winn, Daley et Dahmer, pour leur permettre d'assister à la convention qui doit se tenir ce mois-ci.

Le comité des contrats demande que la démission de M. Patten soit référée au comité de police et il ne voit pas d'objection à ce que les propriétaires d'étals dans les marchés publics soient autorisés à peindre leurs boutiques selon leur goût et à leurs frais. Le rapport est adopté.

Les habitants de la rue Poydras se plaignent de ce que les trains du Louisville, N. O. & Texas RR. passent trop rapidement dans cette rue, ce qui rend le passage dans cette rue dangereux.

En outre la rue est encombrée par la compagnie [illegible] de marchandises. Ils demandent que la ville fasse respecter les droits des propriétaires.

M. Prague propose de dispenser la Remon Concrete Gravel Co., de fournir un cautionnement pour ses futurs contrats, la ville se réservant le droit de garder pendant 5 ans après l'achèvement des travaux, un cinquième du prix convenu pour ceux-ci. Voté.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser la Electric Traction Co. à établir une voie ferrée allant [illegible] au chemin de fer de Ceinture et à la ligne du Crescent City R. R. Co. Voté.

M. Claiborne propose d'amender l'ordonnance [illegible]. Voté.

M. Sullivan propose de défendre [illegible] de 9 heures P. M. à 6h30 A. M.

M. Clark propose [illegible]. Voté.

M. Finley propose d'amender les ordonnances [illegible]. Voté.

M. Delavigne [illegible] ayant pour objet de défendre la publication d'imprimés obscènes. L'ordonnance est votée à l'unanimité.

M. L'Hote demande que l'on nomme l'inspecteur des chaudières et le Bureau des Examinateurs. Il propose M. E. Cooper, [illegible] pour compléter le Bureau, MM. Lewis, Salinas, Newell, Tilton, John Pendas, Wm Scanlan et Frank Walker.

La question est référée au comité, afin que l'ordonnance subisse certains amendements.

Le comité de finances annonce que, vu l'économie réalisée sur les fonds publics par la substitution des réunions bimensuelles aux réunions hebdomadaires et attendu que les intérêts publics n'en souffrent pas, les réunions devront avoir lieu ainsi jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire le second et le dernier mardi du mois. Voté.

M. Hirsch propose d'autoriser le maire à signer un contrat avec John J. Keegan pour le curage des canaux Toulouse, Galvez et Broad. Voté.

Le même comité propose d'autoriser le maire à signer un contrat avec MM. E. B. Slack & Cie pour la fourniture de charbon pour les machines à drainer. Pas de décision.

M. Ramos propose d'ordonner au trésorier de percevoir en entier les taxes de 1889 selon les assessments révisés par le comité du Conseil, pourvu que le paiement soit effectué avant le 10 octobre 1889. Voté.

M. Hall considérant que la nomination de comités spéciaux tend plutôt à retarder qu'à avancer les affaires, propose de décharger tous les comités nommés jusqu'ici, quelle que soit leur mission.

Le Conseil s'ajourne au 24 septembre.

L'élection du 3me District Congressionnel.—Les informations que nous recevions depuis quelques jours sur les préparatifs de l'élection d'hier, nous faisaient croire, avec raison, que la population de couleur témoignait fort peu d'intérêt à la lutte qui était engagée, qu'elle manifestait une apathie qui étonnait même ses partisans. Toute l'activité semblait concentrée dans le parti démocrate et dans les quelques républicains blancs convertis nouvellement à cette cause. L'événement est venu justifier cette opinion.

Toute la journée d'hier, les meneurs républicains en ville parlaient d'intimidation exercée contre les votants de couleur. Rien que de vague dans ces assertions, à l'exception d'un coup de feu tiré, à Franklin, paroisse Ste-Marie, sur un nommé Jacobs, que l'on dit avoir été député shérif, mais qui n'était pas connu comme tel dans le pays. Jacobs se serait laissé aller à des menaces, à des actes de violence, et aurait reçu un coup de feu, au moment où il tirait son pistolet.

C'est le seul fait de ce genre qui soit venu à notre connaissance.

Il est évident que les républicains se sentaient battus à l'avance; le seul moyen qu'ils eussent de se tirer d'affaire était de fomenter des troubles et de jeter ensuite les hauts cris à propos d'actes prétendus d'intimidation.

De toutes les nouvelles reçues il résulte que le plus grand enthousiasme a régné parmi les démocrates, que M. Minor avait peu d'adhérents et était peu sympathique. Les nouvelles de Thibodaux, de Franklin et autres localités sont excellentes et l'on compte sur une majorité de 6,000 à 10,000 voix en faveur de M. Price. C'est une véritable victoire démocratique.

Hôpital de Charité.—A la réunion mensuelle des administrateurs, le trésorier a soumis le rapport suivant:

Balance au 12 août	$4,260 64
Recettes	3,851 58
Total	$8,112 12
Dépenses	7,598 14
Balance au 1er septembre	$514 08

Le Dr Miles a demandé et obtenu un congé de 30 jours.

Rapport du secrétaire:

Le nombre des patients était au 1er août de 540 et 498 ont été admis pendant le mois, dont 358 hommes et 140 femmes.

Le nombre de patients sortis pendant le mois a été de 434; morts, 72. Il restait au 1er septembre un total de 1534 malades.

La démission du Dr E. Laplace a été acceptée et la demande faite par le Dr F. W. Parham pour le remplacer, a été prise en considération.

Le Dr Oscar a été nommé en remplacement du Dr F. de Roaldès, démissionnaire.

Notice a été reçue du legs de $1000 fait par M. Samory.

Horticulture.—M. Ulger Vicknair, dans son "Jardinier économique et productif" donne les conseils suivants pour le mois de septembre: "Dans ce mois, l'on pourra semer en pleine terre toutes les graines en général, celles de choux, soit du pays, soit les variétés étrangères, les oignons, les carottes, les épinards, les laitues, les brocolis, les choux-fleurs, le céleri, le cerfeuil, la chicorée, l'escarole, les ciboulettes, les mâches de préférence à toutes les laitues, les haricots, les navets, l'oseille, le panais, le persil, le poireau, les petits pois, les pommes de terre, les raves, les radis, la roquette, les salsifis, la scorsonère. C'est le meilleur mois pour semer les oignons; les navets de toute espèce. L'on plante aussi l'ail pour gousses, les oignons pour graines, les artichauts, les fraisiers, la raiponce."

Paragraphes.—Le maire fait surveiller par un agent la démolition du quai du Texas Pacific Railroad, afin que les piles soient arrachées et non coupées, ce qui obstruerait la navigation et empêcherait le dragage du fleuve.

Aux bains de mer.
Deux jeunes femmes regardent passer une longue et maigre Anglaise:
—Quelle haridelle!
—Et avec cela, il paraît qu'elle se pique le nez ferme.
—Bah! Une planche à bouteilles, alors?

Un "tragédien", dont l'habit est percé au coude:
—Bonjour, Saint-Phal; es-tu enfin engagé?
—Oui, je joue au nouveau théâtre. Pas d'appointements du tout. Mais mon personnage dîne en scène, et j'ai ainsi, tous les jours, quelque chose à manger.

La femme de chambre lit un roman à sa vieille maîtresse:
"Minuit cinq sonnait à l'horloge du vieux château."
—Mais, observe la vieille dame, une horloge ne peut pas sonner minuit cinq.
—Pardonnez, riposte la femme de chambre, si elle avance!

Dans une réunion de spirites, quelqu'un propose d'interroger l'ombre de Baudin, et on demande une pensée à la glorieuse victime du coup d'Etat.
La table se met en branle et formule cette réponse:
"Je ne mourrais plus aujourd'hui pour vingt-cinq francs; tout a augmenté!"

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE—No 27,[illegible]—Division E.—D. J. Searcy & Co vs leurs créanciers—Ordre du Cour [illegible]

Nouvelle-Orléans, 5 août 1889.
FRED. D. KING, Juge.
[illegible] DEPUTE GREFFIER.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE [illegible] No 27,[illegible]—Division E.—[illegible]

Nouvelle-Orléans, 16 août 1889.
FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la dite Cour, Division E, [illegible]
[illegible] Député Greffier.
[illegible] 14 sept

Succession de Mme [illegible], épouse de feu Armand [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,604—Division E.—[illegible]
Par ordre de la cour.
E. A. LEBREAU, [illegible]
28 août—28 30—3 sept

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Gladstone à Paris.

Paris, 3 septembre—M. Gladstone est arrivé ici aujourd'hui.

Rente française.

Paris, 3 septembre—La trois pour cent est coté à 85 francs 75 centimes.

M. Gladstone.

Boulogne, 3 septembre—M. Gladstone est arrivé ici.

Il a été chaudement accueilli par une foule considérable.

La North German Gazette.

Berlin, 3 septembre—La *North German Gazette* nie que l'empereur ait modifié les règlements relatifs aux passeports en Alsace.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 3 septembre—Le rapport de la Banque Impériale d'Allemagne accuse une diminution en espèces de 13,480,000 marcs.

La grève.

Londres, 3 septembre—A Rochester, la police a été obligée d'intervenir afin de protéger les hommes qui déchargent les navires dans le Medway et qui avaient été attaqués par les grévistes.

Londres, 3 septembre—La situation n'a pas changé. Rien n'indique un règlement immédiat du différend entre les grévistes et les compagnies des Docks.

Une députation d'armateurs, ayant à sa tête Sir Donald Currie, a eu une conférence encore aujourd'hui avec les dites Compagnies et a demandé avec instance à celles-ci d'accepter la proposition faite hier, de permettre aux armateurs d'employer leurs hommes à eux pour charger et décharger les navires.

M. Norwood, au nom des compagnies des Docks, a répondu qu'ils ne pouvaient pas accéder à cette proposition; mais que les compagnies sont prêtes à discuter de nouveau toutes les questions en litige avec un comité des armateurs.

Sir Donald a dit qu'il regrettait de ne pouvoir donner une réponse définitive aux armateurs, mais a déclaré qu'il concentrait à une conférence conjointe.

Il demande que les fonctionnaires des docks expriment leurs vues par écrit, afin qu'elles soient soumises aux armateurs, à une assemblée qui aura lieu plus tard dans la journée.

M. Norwood a donné son assentiment à cette proposition.

Londres, 3 septembre.—Le résultat de cette conférence détruit toute chance d'arriver à un règlement de la grève aujourd'hui; elle n'a fait qu'aigrir les grévistes.

Le chairman de la conférence Trades Union à Dundee a dit, dans un discours, que le travail est depuis trop longtemps contrôlé par le capital; il est temps que le travailleur affirme son existence.

Londres, 3 septembre—A une assemblée des grévistes de Tower Hill, qui a eu lieu ce matin, il a été décidé de continuer la grève. On y a annoncé que des dons ont été envoyés aux fonds de secours de la France, de l'Allemagne et de la Suisse.

M. John Burns a dit avoir reçu 3,000 livres sterling aujourd'hui.

On a fait dire à sir Donald Currie que ses navires allaient à Southampton, des mesures seraient prises pour empêcher un seul de ceux-ci de décharger sa cargaison.

Londres, 3 septembre—A une assemblée des armateurs qui a eu lieu cette après midi, un comité a été nommé pour conférer avec un comité des fonctionnaires des compagnies des Docks, conformément à la suggestion de Mr Norwood.

Les fonctionnaires des docks déclarent qu'ils ont maintenant un plus grand nombre de travailleurs qu'ils n'ont eu depuis que la grève a commencé, de là leur refus de faire des concessions.

Le nouveau lord-lieutenant d'Irlande.

Londres, 3 septembre—Lord Zetland sera assermenté le 1er octobre comme lord-lieutenant d'Irlande.

La pêche aux maquereaux.

Dublin, 3 septembre—La pêche aux maquereaux dans le sud de l'Irlande a été un fiasco.

M. Wm. O'Brien.

Dublin, 3 septembre—M. William O'Brien qui a été transféré hier à la prison Galway, est gravement malade. Il a demandé à voir son propre médecin, mais sa demande a été repoussée. Les fonctionnaires de la prison ont télégraphié aux membres du Board de la prison que l'état du prisonnier était des plus critiques.

Inondations.

Tampico, 3 septembre, (via Galveston).—De sérieuses inondations existent ici et dans le district avoisinant.

L'eau est plus haute qu'elle ne l'était l'année dernière à pareille époque.

Un grand nombre de familles se sont réfugiées sur les terres hautes, leurs maisons étant submergées.

Les communications télégraphiques sont généralement interrompues.

L'archevêque Riordan.

San Francisco, 3 septembre—L'archevêque Riordan dément la nouvelle publiée hier, que sa santé est tellement affaiblie qu'il s'est décidé à convoquer sous peu un conseil du clergé du diocèse pour désigner un nom qui serait soumis au Pape comme son coadjuteur.

L'archevêque ajoute qu'il a été souffrant dernièrement, mais qu'il est maintenant convalescent et peut s'occuper seul des affaires du clergé.

Le journal World.

New York, 3 septembre.—Une dépêche spéciale de Philadelphie au journal *World* annonce: Le bruit de la mort de Mme Delia S. Parnell, mère de l'homme d'Etat irlandais, Charles Stewart Parnell, est prématurée. A un *reporter* qui est allé la voir aujourd'hui à Bordentown, N. J., où elle réside, elle a dit, d'une voix affaiblie, en souriant: "Je ne suis pas encore morte, mais je suis à la fin du rouleau; mes jours sont comptés.

Ma vie a été une longue série d'épreuves et de tribulations autant qu'il m'en souvienne, mais pendant ses plus mauvais jours je n'ai jamais pensé à la mort, car j'espérais vivre pour voir le peuple irlandais s'affranchir des souffrances imposées par la tyrannie et l'oppression de l'Angleterre.

Hélas! je désespère de ce jour heureux pour l'Irlande, car à mesure que la vie s'éteint en moi, cette perspective, de voir l'Irlande avoir son indépendance immédiate, s'éloigne de jour en jour.

Je suis maintenant dans ma 74me année et mon état moral et physique baisse. Souvent je suis étonnée d'avoir pu passer par tant de tribulations et d'être arrivée à un âge aussi avancé.

Mon fils a été attaqué d'une façon honteuse relativement à ses vues sur les droits du peuple irlandais, et mon cœur a saigné en lisant les insultes dont il a été l'objet.

Pendant qu'il passe par les souffrances du martyre là-bas, je suis, moi, persécutée ici.

"Le nommé Stuart, dont la ferme est contiguë à la mienne, essaie de ternir ma réputation, et il m'a intenté un procès pour une forte somme d'argent. Cela m'a occasionné beaucoup de soucis et a contribué à ruiner ma constitution."

Le Dr. Shipps, de Bordentown, fait des visites fréquentes à Mme Parnell.

M. Wm K. Vanderbilt.

New York, 3 septembre.—Le yacht à vapeur *Alva*, de M. Wm K. Vanderbilt, est arrivé hier matin à la hauteur de Stapleton, Staten Island.

M. Vanderbilt est allé visiter le mausolée de son père au cimetière Moravian.

La famille Blaine.

Richfield Springs, N. Y., 3 septembre.—M. Emons Blaine, Mme James G. Blaine et Mlle Harriet Blaine sont actuellement les hôtes du Springs House, à Richfield. Les autres membres de la famille de M. Blaine sont attendus dans quelques jours pour assister au mariage de M. Emons Blaine et de Mlle McCormick, qui aura lieu le 26 courant. On fait de grands préparatifs pour la cérémonie.

Collision.

Norristown, Pa. 3 septembre—Une collision a eu lieu ce matin sur le Philadelphia and Reading R. R., près de Liversfield, entre un train de fret et un train d'ouvriers. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Démission.

Salt Lake City, Mich., 3 septembre—M. S. W. Todd, un des juges de la cour de district du Michigan, a envoyé aujourd'hui sa démission au Président Harrison.

Le [illegible]

Washington, D. C., 3 septembre—Le [illegible] Bessy est de retour à Washington.

Nouvelles de Haïti reçues par le Câble.

New York, 3 septembre—Une dépêche spéciale de Port-au-Prince au journal *Herald* dit: "La guerre est terminée et la paix, pour la première fois depuis un an, règne à Haïti.

Quand le Ministre des Etats-Unis qui est allé trouver Hippolyte, à la requête de Légitime, pour régler les conditions de paix est revenu avant-hier, il était bien apparent qu'il ne restait plus rien à faire que d'en finir avec cette comédie et de baisser le rideau.

Les termes sont comme suit:
1. Que Légitime quittera Haïti.
2. Que les troupes de Légitime seront désarmées.
3. Que la ville sera rendue à 9 h. A. M., le 23 août et le corps consulaire ira au devant de l'armée du Nord, à la porte de la ville.

Conformément à la première clause, Légitime a quitté la ville hier à 2 h. P. M. Il s'est fait conduire en voiture du palais à la Légation Française. Dans sa voiture se trouvaient le ministre de France et le général François, chef militaire de l'arrondissement.

Derrière venait une autre voiture avec l'amiral Gherardi, deux officiers de son état-major et le commandant de la canonnière française *Kerguelen*, une foule, composée des partisans de Légitime suivait les voitures en criant: "Vive Légitime" et "A bas les Cacos". (Ce mot cacos est un terme de mépris appliqué aux hommes du nord.)

Arrivé au quai, Légitime s'est embarqué dans une chaloupe du navire de guerre français *Kerguelen* qui lui a donné refuge. Il partira demain ou le jour suivant. Au moment où l'ex-président s'est embarqué, la population l'a salué par une fusillade.

Tous les officiers civils ainsi que les membres du cabinet de Légitime sont en fuite ou ont pris refuge dans les légations ou les consulats.

De sorte que pendant l'embarquement de Légitime la ville était actuellement sans gouvernement.

Le corps diplomatique et les commandants des navires de guerre ont tenu un meeting et ont demandé à neuf citoyens de l'endroit de former un comité révolutionnaire et de choisir un gouverneur pro tem.

Les capitaines des divers navires de guerre dans le port se sont mis sous les ordres de l'amiral Gherardi. Les navires de guerre se sont alors placés de façon à dominer la ville et à être prêts à tout événement. Des dispositions ont été prises pour débarquer les troupes à un signal donné, afin de protéger la propriété et maintenir l'ordre.

L'amiral Gherardi a averti la population qu'à tout prix les navires de guerre maintiendraient l'ordre.

Un peu avant 9 heures le corps diplomatique, le général Montmorency et plusieurs officiers de la marine américaine sont allés en dehors des murs, dans la direction nord de la ville et ont livré celle-ci au représentant d'Hippolyte—le général Mompoint Jeune. Cette cérémonie terminée, la procession composée de 2,500 hommes de l'armée du Nord, ayant à leur tête un cavalier portant le drapeau américain, suivis du ministre des Etats-Unis Thompson, des lieutenants Kelly et Hase de la marine des Etats-Unis et des consuls étrangers ont entrée dans la ville.

L'ordre le plus parfait régnait et le tout a été conduit avec beaucoup de dignité.

Les hommes du Nord sont une belle race en apparence. Ils portaient leurs sacs à dos et leurs gamelles, havresacs, avec deux jours de vivres. Ils ont de meilleurs uniformes que les troupes du Sud et sont mieux armés.

Les troupes du Nord étaient composées de 800 hommes de cavalerie environ et de 1800 fantassins.

Une heure plus tard, la seconde colonne est arrivée du côté sud-est. A une heure cette après-midi, la troisième colonne entrera du côté ouest de la ville. On croit qu'il y aura environ 6,000 hommes de troupes du Nord dans la ville.

La population regardait avec une indifférence apparente tout ce mouvement.

La ville est parfaitement tranquille et toute crainte de panique, de désordre, est disparue.

Aux Etats-Unis plus qu'à toute autre nation est dû ce bon résultat.

Le bon sens et l'attitude ferme de l'amiral Gherardi ont fait comprendre à la population que celui-ci était décidé à maintenir l'ordre coûte que coûte.

L'amiral partira dans quelques jours pour les Etats-Unis, sa mission étant terminée. Le *Kearsage* sera remplacé très probablement par le *Galena*.

WASHINGTON.

L'Hon. Walter L. Bragg.

Washington, D. C., 3 septembre—L'Hon. Walter L. Bragg, de la commission de commerce entre Etats, est toujours souffrant à Saratoga, N. Y. Il partira la semaine prochaine pour le Lac George.

M. Gustav Wabner.

Washington, D. C., 3 septembre—M. Gustav Wabner, conseiller postal du département de la Poste de l'Empire allemand, qui a charge du service du télégraphe et du téléphone du dit département à Berlin, a rendu visite aujourd'hui au maître de poste général.

M. Wabner a été chargé par le gouvernement allemand de visiter les principales villes des Etats-Unis, afin d'examiner minutieusement notre système de télégraphe et de téléphone et de soumettre un rapport détaillé à ce sujet à son département.

Le capitaine Goff.

Washington, D. C., 3 septembre.—Le capitaine Goff, commandant le steamer des Etats-Unis *Ossipee* qui se trouve actuellement à Newport News, a reçu l'ordre de mettre en liberté les deux marins qu'il a pris à Arenas Key, Yucatan, il y a plusieurs semaines.

Ces deux marins ainsi qu'un autre individu avaient été abandonnés sur cette île par la goélette *Anna*.

Quand le *Ossipee* est arrivé à Arenas Key la troisième personne avait succombé et tout semblait indiquer un meurtre.

Il a été décidé que les Etats-Unis n'ont pas juridiction sur le dit crime car il a été commis sur la frontière étrangère.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix
Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.
Coin des rues Peters et Pauline—Grands hangars.
Rue Pauline, entre Peters et Chartres.
Rue des Remparts, entre Bérart et Désiré—Terrain vague.
Succession de Henri Bittera.

No 8,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 8 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, [illegible]

[illegible]

Les actes de vente par-devant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 août—28 31—7 14 21 28 sept

Avis.

A. SIMON, le Cordonnier, rue [illegible] [illegible]

CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.
ILLINOIS CENTRAL.
TEXAS AND PACIFIC.
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.
EAST LOUISIANA R. R.
[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1889.

Ouachita River—JOSIE W., à 5 p m
Pointe Coupée—MARY L. COMMAUX, à 11 a m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Grand Lake—WARREN, à 5 p m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

JEUDI, 5 SEPTEMBRE 1889.

Vicksburg—LAURA LEE, à 5 p m
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m

Fleuves et rivières

Caire, 3 sept.—Le fleuve a 7 pieds à pouces et baisse. Temps couvert et chaud. [illegible]

St-Louis, 3 septembre, soir—Le fleuve est stationnaire—11 pieds 8 pouces à l'étiage. Temps couvert et frais. [illegible]

Louisville, 3 sept.—La rivière est stationnaire—4 pieds 7 pouces dans le canal, 3 pieds 1 pouce aux chutes. Temps agréable.

[illegible]

Evansville, 3 sept.—La rivière a 4 pieds et est stationnaire. Temps pluvieux.

Cincinnati, 3 septembre—La rivière a 6 pieds 4 pouces et hausse. Temps beau; [illegible]

Cincinnati, 3 sept. soir—La rivière a 5 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Wheeling, 3 sept. — La rivière a 1 pied 7 pouces et baisse. Temps couvert et chaud.

Wheeling, 3 septembre, soir—La rivière a 10 pouces et baisse. Temps couvert et chaud.

Pittsburg, 3 septembre, soir—La rivière a 10 pouces et monte. Temps couvert et frais.

Les passes.

Port Eads, 3 septembre, 6 p. m—Vent de sud-est. Arrivés, [illegible] p. m., steamship [illegible] Thuringia, capitaine Frankenberg, de Vera Cruz, via Tampico; à 4:30 p. m. steamship E Pinasti, capitaine Pinasti, de Trinidad.

Marchés.

Paris, 3 sept.—Le trois pour cent est coté 85 francs 75c.

Londres, 3 septembre, 2 p. m—Consols à la clôture 98 11-16 en comptant et 97 1-16 à terme.

Bourse, 3 sept.—Or comptant 340 à 346 1/2. Change calme. Sucre calme.

New-York, 3 sept.—coton calme. Middling Uplands 11 1/2. Middling Orleans 11 3/4. Ventes 180 balles.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 3 SEPTEMBRE 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

Goélette (am) Nellie T Campbell, McDonald, Greytown.
Steamship (ang) European, Johnson, Londres.
Steamship (ang) Bernard Hall, Alexander, Liverpool.
Steamship El Mar, Hawthorn, New York.
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

ARRIVES.

Steamship (ang) Wydale, Hunt, Cardiff, via St-Louis, [illegible] quarantaine.
Steamship (am) E. Pinasti, Pinasti, Trinidad.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (all) Thuringia, Frankenberg, Hambourg, via les ports mexicains.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Bodd, Donaldsonville.
Josie W., Delahoussaye, Colomabia.
Neptune, Knaus, Bas du fleuve.
Goélette Daisy Wood, Wood, Bayou Terrebonne.

EXPORTATIONS.

GREYTOWN—par goélette Nellie T Campbell—18 000 pieds bois de charpente [illegible]
LONDRES—par steamship European—511 balles coton 45,088 boisseaux maïs en grenier [illegible]
LIVERPOOL—par steamship Bernard Hall—5166 balles coton 20,048 boisseaux blé en grenier [illegible]

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—1619 sacs riz brut et fret assorti.
COLUMBIA—par steamer Josie W.—[illegible] balles coton [illegible] et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—[illegible] sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU TERREBONNE—par goélette Daisy Wood—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible] sacs riz 142 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—[illegible] wagons graines graine coton 8270 sacs graine coton 490 sacs riz brut 70 balles coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1380 balles coton 366 sacs graine coton [illegible]
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—165 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—160 balles coton 117 boucauts tabac et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—[illegible] balles coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—188 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 3 septembre 1889.
[illegible]
Le steamship New Orleans, capitaine Haley, [illegible]

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[illegible]

Liste des navires partis pour ce port.

NEW-YORK. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDRES. [illegible]
[illegible]
MONTEVIDEO. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]
VERA CRUZ. [illegible]

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Buck et als vs. Mme Rosanne Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,711—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—L'acquéreur devra payer comptant [illegible]

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jackson & Kilpatrick vs. Wm Lee et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,[illegible]—[illegible] le SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, savoir—

L'intérêt de Wm Lee dans la propriété ci-après désignée, savoir: [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic de jugement, [illegible]

A. D. Lévendais & Co vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,151—[illegible] le SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, de la propriété et dessous décrite, savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—28 31—3 7 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rues Tremé [illegible]

Rochery T. Black vs J. [illegible] Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 27,618—[illegible] SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir—

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—sept 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs Mme Theresa Moreno et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,687—[illegible] le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 août—20 27—3 10 17 21 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété améliorée de valeur connue comme le No 686 rue Magazine.

Samuel Weil vs J. N. Folwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 27,684—[illegible] SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

PAR MACON, PAUL & DENIS.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St-Tammany.

Meubles, etc.

Succession de G. B. Sherborne.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Rapport Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	[illegible]
Sur les risques de rivière	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
	$617,136 [illegible]
A ajouter: Primes non acquises de 1887	[illegible]
Total des primes	[illegible]
A ajouter: Intérêts et profits et pertes	[illegible]
Revenu total	[illegible]
A déduire: Pertes payées [illegible]	[illegible]
Total des déboursés	[illegible]
Surplus	[illegible]

ACTIF

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par la présente, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) JOHN T. MOORE, Jr., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS J. WOODWARD, [illegible]

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $12,265 14 au crédit du Fonds de Réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.

E. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. G. Ernst,
D. Fisk,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	[illegible]
R. Milliken,	[illegible]
Adolph Meyer,	[illegible]
Joseph David,	[illegible]
D. A. S. Vaught,	[illegible] Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gasquet,
William Mehle,	Frank Roder,
Louis Bush,	Frank Barker
Ernest Miltenberger.	

17 janv—1an

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1888. [illegible]

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency.)

[illegible]

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, par-devant moi, William Octave Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que, s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de la Louisiane, connue comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, relative à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conditions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND [SINGERS UNION], LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date du présent acte, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et son affaire liquidée, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, ou à telle époque subséquente que le conseil de direction fixera; le but de la corporation est également d'engager, pour les fins ci-dessus, des artistes, musiciens, etc., nécessaires à l'exécution du plan projeté. Il sera exigé un prix d'entrée pour les représentations ou concerts qui seront donnés, lequel prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de cette corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il serait absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisés en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacune, payables en [illegible] quatre quotités, dont trois de vingt [20] pour cent, et le dernier de quarante [40] pour cent, à percevoir à intervalles de deux mois au plus entre chaque paiement après avis. [illegible]

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats, d'ester en justice [illegible]

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de [illegible] vingt-cinq [illegible] Jacob Hassinger, R. Schmidt, J. Hanno Deiler, Louis Grunewald, Louis Leonhard, [illegible] Chas. J. A. Doerr, F. W. Bremer, [illegible] Fred Mueller, Chas. F. Buck, Jos. Auer, [illegible] C. H. Miller, Leopold Christ, [illegible]

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr. témoins compétents, résidant dans la paroisse; lesquels ont apposé leurs signatures avec celles des personnes ci-dessus nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	[illegible]
Chas F. Buck,	[illegible]
Maximilian Hermann,	[illegible]
A. G. Ricks,	[illegible]
Fred Peters,	[illegible]
J. G. [illegible]	[illegible]
Chas J. A. Doerr,	Fr. W. Dieckmann,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Bremer,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen P. Nell,	[illegible]
Frantz & Opitz,	[illegible]
Jacob Schoen, par [illegible]	
Henry Rice.	

German Singing Society of the Sixth District [illegible]

Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 395, folio 108.
Nouvelle-Orléans, le 1 mai 1889.
GEORGE GUINAULT, Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", enregistré en mon bureau.
En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D. 1889.
W. O. HART, notaire.
7mai—6m 30 1

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 54.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

AVIS IMPORTANT.

Les déserteurs et insoumis qui veulent bénéficier de l'amnistie accordée par la loi du 21 juillet 1889, doivent se présenter au Consulat de France pour faire dresser acte de leur soumission.

Cette formalité doit être accomplie, pour les Etats-Unis, dans l'année qui suivra la promulgation de la dite loi, c'est-à-dire, avant le 21 juillet 1890.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1889.

Liste de renseignements.

[illegible]

LETTRES.

[illegible]

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, [illegible]

1er septembre 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

LEON QUEYROUZE,
[illegible]
VINS ET LIQUEURS
[illegible]
Produits des Compagnies [illegible]